

Rétrospective : les moments forts de l'actualité agricole de 2008

Une année riche en événements en attendant de nouveaux challenges en 2009

JANVIER

CAVISIO 32 : un nouveau service de la Chambre d'Agriculture proposé aux agriculteurs pour permettre à chaque agriculteur qui le souhaite d'échanger avec des conseillers en temps réel depuis différents sites localisés dans le département. Une économie de temps, et une sécurité pour les utilisateurs.

Coopératives Agricoles : CODIGERS fusionne avec EURALIS COOP, la défense des intérêts des éleveurs de volaille du GERS est au coeur de ce partenariat



FEVRIER

Consultation sur le bilan de santé de la PAC : débat au sein de la session chambre d'agriculture du Gers. Le bilan de santé de la PAC sera conclu sous la présidence française. Au vue de l'ampleur et de la complexité de ces réformes, le gouvernement a décidé de sonder les propositions du monde agricole. La FDSEA et les JA proposent une motion votée à l'unanimité.

C'est l'occasion de rappeler que la profession agricole reste très attachée au maintien des outils de régulation des marchés, au soutien des productions fragilisées, à la création de véritables outils de gestion des risques et des crises, à l'allègement des contraintes de la conditionnalité.



Les produits fermiers soutenus : le conseil régional Midi-Pyrénées intervient et sollicite l'Europe pour l'aide aux investissements de transformation fermière. Une aide qui peut aller jusqu'à 25 000 € HT sous conditions.

Coopératives Agricoles : rapprochement des Fleurons de Samatan avec la coopérative de Vivadour

Rapprochement des Vignerons de la Ténarèze et de Vivadour
Naissance de GASCOVAL issue de la fusion entre SAGICOOP ET UAC

Gîtes de France : l'association organise l'information sur une nouvelle réglementation auprès des exploitants de chambres d'hôtes.

Mobilisation des moutonniers : la filière ovine traverse une situation difficile et demande dans le cadre du bilan de santé de la PAC une juste rémunération et une équité dans le système de soutien entre productions.

Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage : les éleveurs gersois reçoivent chez eux une plaquette d'information, véritable outil de communication mais aussi un moyen simple de faire un bilan de l'exploitation. Elle permet un positionnement vis à vis de la conditionnalité des aides et plus particulièrement du paquet hygiène.

Prix national de la dynamique agricole : un viticulteur gersois (Roland GESSLER) récompensé pour son ambitieux pari : vendre des flacons à près de 10 000 euros pièces en Russie.

Energies renouvelables : la commission européenne propose la mise en oeuvre au 1er avril 2010 d'une législation devant amener tous les états membres de l'UE à atteindre d'ici 2020 une proportion obligatoire de 10 % de biocarburants dans la consommation totale des véhicules.

TIPP : la demande de remboursement de la TIPP est toujours d'actualité et le formulaire pour la demande de remboursement est disponible auprès des organisations professionnelles.

MARS

Mobilisation des jeunes agriculteurs pour le déblocage des enveloppes de prêts bonifiés. Un arrêté est signé au mois de mars fixant les nouvelles modalités d'attribution.

La FCO : Le département du Gers découvre la FCO qui poursuit son expansion. Un dispositif général de lutte et l'information des éleveurs s'organise.

Au mois de mars la vaccination devient obligatoire contre le sérotype 1 entraînant de nouvelles conditions de mouvements des animaux.



Nouvelles énergies : la chambre d'agriculture et la FDCUMA du GERS participent à la mise en place d'un réseau régional dédié à la problématique de l'énergie.

Nouvelle formation en viticulture : Le lycée agri-viticole de Riscle, le centre de forma-

tion de la chambre d'agriculture du Gers, les représentants de la profession et les institutionnels se sont associés pour créer un projet global de formation : un BTS viticulture oenologie prévue pour la rentrée 2008.

AVRIL

Journée du Nouvel Arrivant : la profession et la chambre d'agriculture proposent une démarche originale et novatrice en vue d'informer les nouvelles populations de «rurbains». 20 fermes gersaises accueillent et proposent une visite aux nouveaux arrivants de leur secteur. Les partenaires se sont associés à cette démarche d'ouverture et d'accueil. La journée est un réel succès pour les exploitants et les nouveaux arrivants.



lière bovine gersoise se met en place.

FCO : mise en place d'un dispositif d'indemnisation ayant pour objectif d'aider les éleveurs bovins touchés par les restrictions au commerce des animaux non vaccinés contre la FCO et d'aider les engraisseurs qui participent à l'effort de prise en charge de jeunes animaux plus lourds et qui adaptent leur cycle de production pour obtenir des carcasses plus légères.

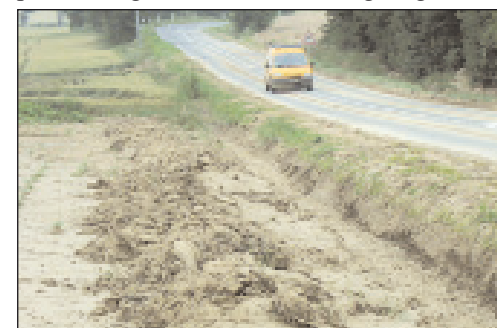
PAT Gers Amont et Auradé-la-Boulouze : La chambre d'agriculture anime les programmes agricoles de deux territoires prioritaires au regard de l'amélioration de la qualité de l'eau. Le bassin versant du Gers en amont d'Auch est le bassin de la Boulouze, affluent de la Save. Les premiers engagements en MAE retenus par les agriculteurs concernent des mesures de réduction des produits phytosanitaires.

JUIN

Première collecte de Big Bags sous sa nouvelle forme : Après les bidons vides et les vieux produits inutilisables, Adivalor met en place une grande collecte de Big Bags d'engrais. Cette collecte se déroule en même temps que la collecte de bidons vides.

Calamités agricoles : plusieurs épisodes orageux violents provoquent de nombreux dégâts à l'agriculture et des pertes de fonds. Les procédures calamités et catastrophes naturelles sont mises en oeuvre.

Les sinistres sont importants sur les communes de Nougroulet, Crastes, Aubiet.



Charges agricoles : la profession se mobilise contre l'augmentation des charges : blocage de dépôt de carburant, rencontre avec Monsieur le Préfet. Le ministère entend les revendications et propose une série de mesures.

Signature d'un protocole pour un audit énergétique des exploitations entre la chambre d'agriculture du gers, le conseil général et la préfecture. L'objectif est d'évaluer la dépendance des activités des agriculteurs à la consommation des énergies fossiles, de réaliser le diagnostic, de rechercher avec les agriculteurs des pistes d'orientation stratégique visant à leur permettre d'accéder progressivement à l'autonomie énergétique, d'élaborer un plan d'aides départementales.

Ateliers avicoles : de nouvelles aides sont allouées par le conseil régional, le PMBE, et l'Office de l'élevage.

Viticulture : Demande de reconnaissance en calamités pour les gelées sur vigne et pour les maladies du bois.

Excellence Gers : 10 ans déjà et toujours des perspectives d'avenir avec trois axes de développement : la dynamique de réseau, l'agrotourisme de proximité sur la région toulousaine, les actions en GMS dans le grand sud ouest avec les filières longues.

Jeunes Agriculteurs : William VILLENEUVE est élu Président de jeunes Agriculteurs National pour un mandat de deux ANS.



Rétrospective : les moments forts de l'actualité agricole de 2008

Une année riche en événements en attendant de nouveaux challenges en 2009

JUILLET

Mobilisation des viticulteurs pour solliciter un dégrèvement de la TFNB pour les parcelles viticoles, de nouvelles mesures de report et surtout d'allègement des cotisations sociales, une modification de l'assiette de calcul des cotisations sociales, la prise en charge des intérêts de tous les prêts de trésorerie, de consolidation ou de décalage.

Congés maternité : les agricultrices obtiennent les mêmes droits que les autres mamans. Les femmes chefs d'exploitation agricole, aides familiales, conjointes d'exploitant ou d'aide familial, peuvent se faire remplacer dans les travaux qu'elles mènent sur l'exploitation en faisant appel à salarié des services de remplacement.

AOÛT

FCO : Le Gers est passé en zone réglementée contre le sérotype 8 avec obligation de vacciner les brouillards destinés à l'Espagne et l'Italie.

SEPTEMBRE

Viticulture : mobilisation générale pour la sauvegarde du patrimoine viticole gersois. La profession sollicite l'état face aux problèmes de l'ESCA



Agriculteurs victimes des calamités agricoles : Un nouveau dispositif d'allègement des charges succède aux prêts spéciaux : le dispositif «prêts calamités» est remplacé par un dispositif d'allègement des charges relatif aux calamités dit «DAC calamité». cette mesure remplace le système des prêts bonifiés existant jusqu'à présent.

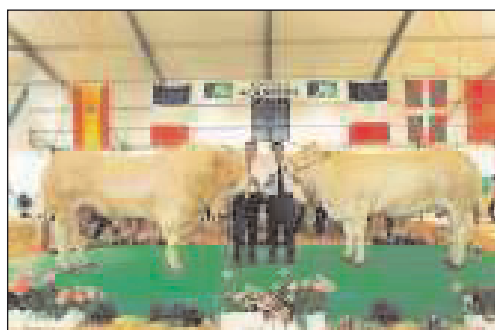
Prétraite agricole : suppression du dispositif, décision prise en cohérence avec la politique du gouvernement en matière d'emploi des seniors.

FCO : l'état prend en charge une partie des frais lorsqu'un élevage est atteint : la visite vétérinaire de suspicion, les visites vétérinaires d'euthanasie éventuelles et une indemnisation des mortalités.

Mobilisation des éleveurs bovins et ovins face à la baisse de leurs revenus.

Collecte de bidons vides de produits phytosanitaires, de films de paillage, petits tunnels et serres : La chambre d'agriculture organise avec ses partenaires une collecte gratuite, les agriculteurs poursuivent leur engagement en matière de respect d'environnement. Pour ce faire, les coopératives et les négoce ouvrent leurs portes et stockent ces emballages avant leur élimination.

Concours national de la Blonde d'Aquitaine réussi: 450 vaches blondes d'aquitaine viennent fouler le sol des 500m2 de chapiteaux. Une compétition qui se déroule sur trois jours avec les plus beaux spécimens de la race Blonde d'Aquitaine. Le succès de cette action a été au rendez-vous dans le cadre de la foire annuelle de Gascogne Expo.



OCTOBRE

Le boeuf est à l'honneur avec le lancement du mois du Boeuf. Les Jeunes Agriculteurs font la promotion de la viande de boeuf labellisée gersoise avec la soirée Boeuf Grillé et Colombe Primeur à la Maison de Gascogne à AUCH. Une occasion de découvrir les savoir faire des producteurs et de promouvoir la viande gersoise. Une opération réussie.

Filière ovine : mobilisation pour demander un soutien à la production dans le cadre du bilan de santé de la PAC

Aviculture : mise en place de la nouvelle réglementation sanitaire dite « paquet hygiène » dans la production fermière de palmipède gras.

Abattage à la ferme non agréé : une nouvelle réglementation, avec une nouveauté : les établissements non agréés peuvent maintenant commercialiser vers des commerces de détail locaux, en plus de la vente directe aux particuliers.



Photovoltaïque : la chambre d'agriculture accompagne les agriculteurs dans leur choix avec une offre de service et des journées de formation.



Filière viticole : Une journée nationale de mobilisation issue d'un ras-le-bol de la profession vitivinicole face à la «multiplication des interdits» et la «censure». Le Préfet reçoit une délégation mais les échantillons se poursuivent pour faire aboutir au plus tôt la demande de constitution d'un programme de replantation sanitaire du vignoble, un des trois volets de revendication de la profession.

Agriculture et emploi : une journée appréciée des prescripteurs (ANPE, Mission locale, CIO, AFPA orientation, Energie, M4, etc..) pour découvrir les métiers d'agriculteur et de salarié agricole.

NOVEMBRE

Mobilisation des filières bovins/ovins et viticole : sur fonds de crise les professionnels luttent pour préserver leur outil de travail. Des rencontres, des réunions, les actions se multiplient pour trouver des solutions.

Indice des fermages : évolution à la hausse de 5,5 % compte tenu de la hausse du revenu agricole départemental de ces 3 dernières années.

Gîtes de France a décidé de moderniser l'image de la marque : lancement d'un nouveau logo, une refonte progressive de l'identité visuelle est en cours et une première campagne télévision autour d'une nouvelle signature : «gîtes de France et vos vacances prennent un autre sens».



Filière laitière : les rayons laitiers des GMS sont la cible des professionnels de la filière dénonçant les échecs des négociations entre les industriels et les producteurs. Aucun accord sur le prix du lait n'est encore trouvé, les rencontres se multiplient.

FCO : une aide au maintien des brouillards est opérationnelle pour pallier aux nombreuses difficultés dans les élevages, engendrées par ce stockage forcé.

DECEMBRE

Elections prud'hommales : Dans le collège des employeurs de main d'œuvre agricole, la liste présentée par la FDSEA/JA obtient 4 sièges sur 4.

Filière avicole : un nouveau fonctionnement des marchés au gras se met en place dans le cadre de la nouvelle réglementation sanitaire européenne, dite du paquet hygiène. La chambre d'agriculture accompagne les éleveurs dans leurs démarches

Retenues collinaires : le remplissage des retenues collinaires nécessitant des prélèvements complémentaires de fin d'hiver ou de printemps sont parfois nécessaires. Ces prélèvements nécessite une autorisation conduite individuellement ou collectivement.

Mes p@rcelles : la chambre d'agriculture développe un nouveau service pour les agriculteurs. Il s'agit d'un outil performant et intuitif de gestion des cultures par Internet.

Filière bovins lait : le bras de fer sur les négociations sur le prix du lait à porté ses fruits : une recommandation est fixée sur le prix du lait pour les deux derniers mois de 2008.

Revenus agricoles : les agriculteurs se mobilisent et défilent dans les rues d'Auch avant d'être reçus à la Préfecture. Suite à cette action des mesures nationales et départementales qualifiées « plan d'urgence 2008 » sont mises en place pour alléger les charges des exploitants en difficulté.

